

Cinq chiffres pour comprendre les médecines complémentaires et alternatives

En 2015, 6 115 médecins français ont déclaré un titre ou une orientation de médecine alternative et complémentaire, et 40 % des Français y ont déjà eu recours, selon l'ordre des médecins.

LE MONDE | 31.08.2016 à 18h52



Utilisation des ventouses, une thérapie ancestrale pratiquée dans plusieurs régions de la planète. Leonora Beck / AP

Réflexologie, ostéopathie, hypnose, méditation... les médecines alternatives et complémentaires (MAC) forment un large ensemble de pratiques, que les autorités de santé peinent à **encadrer** tant elles sont hétérogènes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé en 2014 son **deuxième plan stratégique** (http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/95009/1/9789242506099_fre.pdf?ua=1), qui court jusqu'en 2023, pour assurer le développement de ces formes de médecine.

« Alors que la médecine traditionnelle et complémentaire est de plus en plus largement adoptée, indique le rapport, il est nécessaire qu'elle soit plus étroitement intégrée dans les systèmes de santé. Les autorités et les consommateurs doivent s'interroger sur la manière dont [cette médecine] peut améliorer l'expérience du patient et la santé de la population. »

Quatre cents médecines recensées par l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé comptabilise pas moins de quatre cents médecines « complémentaires », « alternatives » ou « traditionnelles ». Ces termes recourent un grand nombre

de pratiques, nouvelles ou ancestrales, fondées sur des thérapies manuelles, biologiques ou encore des approches dites « *corps-esprit* ». Certaines ont fait leurs preuves mais restent discutées, comme l'acupuncture ou l'hypnose, qui se développent dans les pays occidentaux. D'autres restent plus confidentielles, comme le reiki (une thérapie énergétique d'origine japonaise) ou la médecine ayurvédique (médecine traditionnelle indienne).

Lire : [L'hôpital expérimente le qi gong pour soulager des effets secondaires du cancer](#)

(/sante/article/2016/08/31/l-hopital-experimente-le-qi-gong-pour-soulager-des-effets-secondaires-du-cancer_4990653_1651302.html)

Quatre pratiques reconnues en France

Dans ce large panel, en France par exemple, l'ordre des médecins reconnaît quatre pratiques : l'homéopathie, l'acupuncture, la mésothérapie et l'ostéopathie. [Le code de la santé publique](#) (<https://www.conseil-national.medecin.fr/article/article-39-charlatanisme-263>) précise que « *les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé* ».

6 115 praticiens français

En 2015, 6 115 médecins français ont déclaré un [titre](#) ou une orientation de médecine alternative et complémentaire. Un sur cinq exerce à l'hôpital. La grande majorité des cas (91 %) concerne l'homéopathie, l'ostéopathie ou l'acupuncture, reconnues par l'ordre des médecins.

Lire : [Les médecines non conventionnelles s'invitent à l'hôpital](#) (/sante/article/2016/08/31/les-

medecines-non-conventionnelles-s-invitent-a-l-hopital_4990656_1651302.html)

Utilisées par 40 % des Français

40 % des Français auraient recours aux MAC, [selon l'ordre des médecins](#) (https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cn_webzine/2015-07/www/index.php#/intro) . Une proportion qui augmente chez les personnes atteintes d'une maladie grave ou chronique. L'homéopathie rencontre un succès particulier : 56 % des Français y ont déjà eu recours. La France est le premier pays producteur de médicaments homéopathiques.

Près de 30 % des pays enseignent les MAC

Selon une [enquête menée par l'OMS en 2012](#) (http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/95009/1/9789242506099_fre.pdf?ua=1) , 39 pays sur les 129 interrogés, soit 30 %, proposent des programmes d'enseignement de haut niveau pour les médecines traditionnelles et complémentaires, « *notamment des diplômes de premier cycle, des masters ou des doctorats à l'université* ».

En France, la [formation](#) prend la forme de diplômes universitaires, par exemple dans le domaine des pratiques corps-esprit, ou des thérapies d'activation de la conscience, proches de l'hypnose.